

Journal de la Communauté de Communes du Pays Dunois

# Regards

## en Pays Dunois

### Editorial

- Présentation de la Communauté de Communes
- Le budget
- Actions et équipements culturels, sportifs et sociaux
- Actions sociales
- Actions économiques et touristiques
- l'Office de Tourisme
- Association Intercommunale du Pays Dunois : bilan et projet
- Grand concours

**E**n mars 2005, le Conseil Communautaire m'a fait l'honneur de m'élire à la Présidence de la Communauté de Communes.

Je succède à Roland AUPETIT qui nous a quittés après une longue et cruelle maladie.

Ayant été son premier Vice-Président durant un peu plus de 2 ans, je salue sa mémoire et m'associe à Jean-Claude Dugenest, Conseiller Général qui, au nom de tous les maires et élus du canton et du Pays Dunois lui a rendu hommage le jour de ses obsèques.

Depuis le 1er janvier 2003, 13 communes se sont rassemblées pour créer la Communauté de Communes du Pays Dunois afin de construire un avenir de développement économique et de progrès social à leur territoire commun de vie. Faire ensemble ce qu'on ne peut pas faire seul tout en respectant l'identité et l'autonomie de chacune des communes membres, telle pourrait être notre devise.

Ce premier numéro de notre journal d'information « Regards en Pays Dunois » vous permettra de mieux connaître et apprécier les actions et les projets menés par vos élus municipaux délégués au Conseil Communautaire.

Gérard DELAFONT

# Le plein de projets pour nos communes !

**Communauté de Communes du Pays Dunois**

19, Avenue de Verdun (ancienne gare)-23800 Dun-le-Palestel - Tél. 05 55 89 12 03 – Fax 05 55 89 15 30

# Présentation de la Communauté de Communes du Pays Dunois

## Les organes décisionnels :

Le Conseil Communautaire est composé de 28 délégués : 2 titulaires et 2 suppléants pour les communes de moins de 1000 habitants et de 4 titulaires et 4 suppléants pour celles de plus de 1000 habitants.

**CROZANT** : Jean Parlebas (2ème Vice-Président) et André Lépinat

**DUN-LE-PALESTEL** : Laurent Daulny (1er Vice-Président), Thierry Delille, Bernard Gaujour et Colette Audoucet

**FRESSELINES** : Jean-Claude Dugenes (4ème Vice-Président) et Raymond Galland

**LA CHAPELLE-BALOUE** : Jacky Martinet et Michelle Portallier

**LAFAT** : Lucien Chevrinais et Pierre Pinot

**MAISON FEYNE** : Jean-Claude Chavegrand et Jean Gonnot

**MEASNES** : Michel Durand et Hélène Baroni

**NAILLAT** : Alain Navarre et Jeannine Gillet

**NOUZEROLLES** : Arnaud Aujay et Claudine Frelot

**SAGNAT** : Philippe Brigand (3ème Vice-Président) et Marie-Rose Lanotte

**SAINT-SEBASTIEN** : Jean-Claude Carpentier et Sylviane Cabenet

**SAINT-SULPICE-LE-DUNOIS** : Gérard Delafont (Président) et Bruno Dardaillon

**VILLARD** : Marc Glénisson et Daniel Forest.

## Les compétences :

La Communauté exerce de plein droit à la place des Communes membres, pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, les compétences suivantes :

- Aménagement de l'espace : élaboration d'une politique de pays, sentiers de randonnées ;

- Développement économique : promotion des activités économiques et touristiques (office de tourisme intercommunal), accueil et maintien d'entreprises et de services d'intérêt communautaire ;

- Politique du logement et de cadre de vie : actions permettant le maintien des personnes âgées à domicile (repas à domicile, transports à la demande...), la préservation de l'habitat ;

- Equipements et actions culturels, sportifs et sociaux : gestion du Contrat Educatif Local (activités périscolaires et extrascolaires), Centre de Loisirs Sans Hébergement, participation au fonctionnement de l'Association Intercommunale du Pays Dunois, inventaire du patrimoine.

## Délégations de compétences :

- Office de Tourisme du Pays Dunois : Accueil, information, animation et promotion touristique ;

- Association Intercommunale du Pays Dunois : Gestion du secteur Jeunesse et Associatif .

## Les commissions :

« Actions et équipements culturels, sportifs et sociaux » présidée par Laurent Daulny, maire de Dun-le-Palestel ;

« Environnement, tourisme, patrimoine et randonnée » présidée par Jean Parlebas, maire de Crozant ;

« Finances et développement économique » présidée par Philippe Brigand, maire de Sagnat ;

« Logement, cadre de vie et action sociale » présidée par Jean-Claude Dugenes, maire de Fres-selins et Conseiller Général du Canton de Dun-le-Palestel .

## Le personnel

Fonctionnement administratif et technique : Nathalie Pavageau, chargée de mission

Livraison des repas à domicile : Magaly Barreau, agent social à temps partiel

Animation et adjoint de direction au Centre de Loisirs Sans Hébergement : Flore Champion, agent d'animation à temps partiel

Développement des activités culturelles et sportives : Ludovic Vidal, chargé de mission



## Le budget

Le fonctionnement d'une Communauté de Communes est similaire à celui d'une commune.

Les deux principaux documents budgétaires sont :

- Le budget primitif (BP), adopté en mars de l'année en cours. Ce document reprend les dépenses et les recettes prévisionnelles de l'année. Il prend en compte la dotation de l'Etat appelée Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) et l'évolution des bases fiscales des 4 taxes locales (taxe habitation, taxe professionnelle, taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti) qui ne sont fournis que fin mars. Exemple : BP 2005 voté en mars 2005, écritures prévisionnelles du 01/01/05 au 31/12/05.

- Le compte administratif (CA), adopté en mars de l'année suivante. Il s'agit du réalisé, il reprend la somme des écritures passées au cours de l'année précédente. Il permet de dégager le résultat d'exploitation (solde déficitaire ou excédentaire qui est repris sur l'exercice suivant). Exemple : CA 2004, voté en mars 2005, écritures réalisées du 01/01/04 au 31/12/04.

Chaque budget est divisé en 2 parties : une section de fonctionnement et une section d'investissement.

## Compte administratif 2004 et budget primitif 2005

		Compte administratif 2004	Budget primitif 2005
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	dont	<b>186 721,99</b>	<b>543 791,00</b>
	Charges à caractère général	51 393,15	124 960,00
	Charges de personnel	53 871,59	91 300,00
	Charges de gestion courante	76 313,16	115 276,00
<b>Recettes de fonctionnement</b>	dont	<b>308 675,96</b>	<b>543 791,00</b>
	Repas, transports, cours français	54 109,39	57 700,00
	Produit des 4 taxes	163 356,00	172 485,00
	DGF	56 137,00	52 294,00
	Contrat Temps Libres CAF	28 994,96	16 100,00
<b>Dépenses d'investissement</b>	dont	<b>10 209,08</b>	<b>543 791,00</b>
	Construction CLSH		565 354,86
	Chemins randonnée		10 000,00
	Etudes, site internet	1 599,99	73 920,00
	Investissement mobilier et autres	8 609,09	84 962,00
<b>Recettes d'investissement</b>	dont	<b>18 812,03</b>	<b>797 728,86</b>
	Subventions CLSH		325 555,00
	Subventions étude salle culturelle		31 800,00
	Autres subventions		7 225,00
	Emprunts prévus		140 773,00

En quelques chiffres...



# Actions et équipements culturels, sportifs et sociaux

## Construction d'un Centre de Loisirs sans Hébergement à Dun-le-Palestel

L'actuel centre, fonctionnant dans des préfabriqués, ne répondait plus aux normes réglementaires en matière de sécurité et d'hygiène.

Le Conseil Communautaire a pris la décision de construire un centre sur un terrain du parc Bord cédé gracieusement par la Commune de Dun-le-Palestel.

Coût prévisionnel global : 471 617,78 € financé comme suit :

	Montant	Pourcentage
ETAT (DDR)	162 109,94 €	34,37 %
Conseil Général	43 200,00 €	9,16 %
Fonds européens (FEDER)	115 211,76 €	24,43 %
CAF Creuse	5 000,00 €	1,06 %
Ministère de l'intérieur	19 000,00 €	4,03 %
Autofinancement	30 000,00 €	6,36 %
Emprunt CAF taux zéro	15 000,00 €	3,18 %
Emprunt bancaire	82 096,08 €	17,41 %
Coût total du projet HT	471 617,78 €	100 %

### Secteur culturel et sportif

Suite à la consultation par questionnaire que nous avons lancée au cours du 1er semestre 2004, vous nous avez fait part de vos besoins et de vos attentes.

Deux orientations importantes ont été retenues :

- Assurer la diffusion du spectacle vivant professionnel et de qualité

- Mener une politique volontariste d'animations et de formations en partenariat avec les communes et les associations pour développer les pratiques culturelles des habitants du Pays Dunois. Les animations seront réparties dans les 13 communes de la Communauté.

Au premier semestre 2005, la Communauté de Communes a souhaité expérimenter différents ateliers d'animations :

- Atelier chorale pour adultes et enfants de 19h15 à 20h45, les mardis soirs à la salle polyvalente de St Sulpice-le-Dunois en partenariat avec l'Ecole Nationale de Musique de la Creuse.

- Ecole de pilotage sur mini-moto les dimanches de 9h30 à 11h30, à St-Sulpice-le-Dunois pour les enfants de 6 à 12 ans (terrain près du stade) en partenariat avec l'Association Intercommunale du Pays Dunois et l'UFOLEP.

- Ecole de VTT les mercredis de 14h30 à 16h30, à St-Sulpice-le-Dunois (terrain près du stade) pour les enfants de 6 à 11 ans, en partenariat avec l'AIPD et l'UFOLEP.

### Culture et sport (suite)

A partir de la rentrée de septembre 2005, ces ateliers perdureront et une école multisports va voir le jour. De nouvelles activités débiteront en partenariat avec les associations locales :

- Atelier théâtre pour enfants à partir de 8 ans avec le Club du 3ème âge Lafatois (section théâtre) à Lafat, les 2ème et 4ème samedi de 10h à 12h.

- Atelier chorale pour enfants à partir de 6 ans de 17h30 à 18h30, les mardis soirs à la salle polyvalente de Villard en partenariat avec l'Ecole Nationale de Musique de la Creuse.

- Atelier danse Modern Jazz avec un professeur diplômé, pour enfant à partir de 7 ans avec l'Association Danses et Traditions, le jeudi de 18h à 19h, salle des fêtes de Maison Feyne.

- Atelier d'éveil à la danse avec un professeur diplômé, pour enfants de 4 à 6 ans avec l'Association Danses et Traditions, le jeudi de 17h15 à 18h, salle des fêtes de Maison Feyne.

- Ecole multisports, les vendredis de 17h à 18h30, dans différents sites de la Communauté de Communes en partenariat avec l'AIPD et l'UFOLEP/USEP.

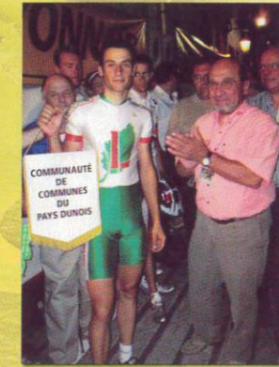
- Baby-Gym pour les 3/6 ans salle de judo du collège les mardis de 18h à 19h

Sont prévus à partir du 16 septembre 2005, des cours d'initiation à l'athlétisme et aux arts du cirque pour les 6-10 ans et des jeux de raquettes et du tir à l'arc pour les 10 ans et plus.

Des informations complémentaires seront données à la rentrée de septembre 2005 dans les écoles.

Le Conseil a pris la décision de principe de construire une SALLE CULTURELLE modulable pouvant accueillir le spectacle vivant : théâtre, musique, danse, arts du cirque et permettre la projection de films, conférences ainsi que des manifestations événementielles du type salon, congrès, assemblées générales... L'étude de faisabilité débute courant septembre. Le lieu d'implantation de cette salle n'est pas encore décidé mais le critère à prendre en compte pour cette décision sera la proximité avec le collège Benjamin Bord et la maison de retraite.

Un partenariat avec l'Ecole Nationale de Musique de la Creuse est en cours pour déboucher sur la création d'une antenne sur le Pays Dunois.



La communauté de Communes, partenaire de la 40ème nocturne cycliste - Julien Boyer, 1er régional DNI

### Aide à l'intégration des européens :

La Communauté de Communes souhaite faciliter l'intégration des européens résidant sur le Pays Dunois en leur proposant des cours de français par cycle de 10 séances d'une heure et demie. Le montant du cycle d'élève à 50 €. Ces cours se déroulent au collège Benjamin Bord à Dun le Palestel les mercredis, jeudis et vendredis en 3 cours de niveau (débutants, confirmés et intermédiaires) dans une salle mise à disposition par Jean-Pierre Démocrate, Principal du Collège.

## Actions Sociales

### LES TRANSPORTS À LA DEMANDE

Vous voulez vous rendre à DUN (au marché, chez le médecin, à la pharmacie...) ou aller à GUERET, LA SOUTERRAINE...

Pensez au service de Transport à la Demande mis en place depuis septembre dernier.

Un service qui s'adresse prioritairement aux personnes qui ne conduisent pas ou ne conduisent plus.

Il fonctionne :

- à destination de DUN les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois

Il peut aussi assurer la correspondance avec les lignes régulières de voyageurs :

- à destination de LA SOUTERRAINE les 1ers et 3èmes jeudis de chaque mois

- à destination de GUERET, de la gare de SAINT-SEBASTIEN les 2èmes et 4èmes mardis.

Qui assure le transport ? Les taxis et autocaristes exerçant sur le territoire du Pays Dunois.

Que faire ? Téléphoner à la Communauté de Communes la veille du déplacement avant midi.

Il vous sera alors communiqué l'heure à laquelle un taxi passera vous prendre à votre domicile.

Combien ça coûte ? Un tarif unique : 3 €. Ce tarif ne couvre évidemment pas le coût du déplacement. C'est la Communauté de Communes à 50% et le Conseil Général à 50% qui financent le déficit. Il s'agit donc bien d'un service social.

### LES REPAS A DOMICILE

Le Service de Repas à Domicile a été mis en place par la Charte Intercommunale en Juillet 1992 et repris par la Communauté de Communes en Mai 2003.

Le principe de fonctionnement n'a pas changé : repas livrés en liaison froide, trois fois par semaine par un véhicule spécialement équipé.

Les repas sont confectionnés à Saint-Plantaire où une nouvelle cuisine offrant toutes les garanties sanitaires a été mise en service en Décembre dernier.

Que faire pour bénéficier du service ?

Prendre contact avec la Communauté de Communes : indiquer le nombre de repas désirés par semaine, la prescription ou non de régime...

Combien ça coûte ?

Le prix du repas est fixé à 7,30 € auquel s'ajoute 1,52 € de frais de gestion administrative.

Une facture est adressée mensuellement pour règlement au Trésor Public.

A noter : des aides peuvent être accordées par le Conseil Général (contacter votre mairie ou la Direction de la solidarité du Conseil Général) ou par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes et Guerre (contacter la Communauté de Communes).



# Actions économiques et touristiques

## Domaine économique

Tère aide à l'installation : La Communauté de Communes a permis l'installation sur la zone artisanale de St Sulpice le Dunois d'un constructeur de chalets bois, M. Guillou, au moyen d'un crédit bail immobilier d'une durée de 5 ans.

ORAC : Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce, ce dispositif, cofinancé par l'Etat, le Conseil Général de la Creuse et le Conseil Régional du Limousin, a pour but d'aider les artisans et les commerçants à moderniser leur outil de travail. 3 axes d'interventions sont prévues : fixer la population, améliorer la compétitivité des entreprises et intensifier le partenariat dans le cadre du territoire. Il sera opérationnel dans le courant de l'automne.

## Domaine touristique

Sentiers de randonnée : Le CPIE des Pays Creusois a réalisé une étude sur les chemins de randonnée de notre territoire. Cette étude permettra à la Communauté de Communes de déterminer des itinéraires d'intérêt communautaire dont elle assurera la gestion, les autres sentiers demeurant sous la responsabilité des communes.

# L'Office de Tourisme du Pays Dunois

Cela fait deux ans que la Communauté de Communes du Pays Dunois a confié à l'Office de Tourisme la coordination et les missions touristiques du territoire. (élaboration de produits, promotion, diffusion des loisirs...)

## Les orientations se sont concrétisées par :

- Une collaboration avec les deux autres Offices de Tourisme de l'Ouest Creusois (Pays de Bénévent/Grand-Bourg et Pays Sostranien) pour la coordination des actions touristiques.
- Edition de guides touristiques et du guide des manifestations communs
- Participation à des salons (Eguzon...)
- L'accueil, l'élaboration d'outils touristiques, le contact avec les partenaires et les clients ont nécessité l'embauche d'une professionnelle du tourisme. Laetitia Maréchal a été recrutée en mai 2004, ce qui a permis l'édition de documents sur les acteurs du Pays Dunois (artisans, commerçants, hôtels, restaurants...) et une ouverture permanente de l'Office. Ce poste entre dans le cadre des emplois associatifs financés à 60% par le Conseil Régional et le Conseil Général.

La modernisation des locaux vient de se terminer. La commune de Dun-le-Palestel, propriétaire des lieux a pris en charge les travaux, la Communauté de Communes du Pays Dunois a fait les investissements mobiliers et informatiques. Cet Office est devenu un lieu convivial d'accueil, d'information et de promotion, de communication nécessaire au développement du Pays Dunois, de l'Ouest Creusois.

## En 2005, l'Office participera aux différents projets intercommunaux et départementaux :

- Promotion des futurs chemins de randonnée d'intérêt communautaire
- Inventaire du petit patrimoine rural
- Projet du Comité Départemental du Tourisme sur la Vallée de la Creuse et les impressionnistes
- Actions concrètes avec les autres offices du Pays (salons, fiches...)
- Echanges avec le Pays des 3 Lacs et Eguzon

La Communauté de Communes du Pays Dunois apporte le financement nécessaire au fonctionnement de l'Office de Tourisme mais chacun peut adhérer à l'association et devenir acteur du développement touristique :

- pour les artisans et commerçants : 15 €
- pour les hôteliers, restaurateurs et autres hébergements : 25 €
- pour les associations : 15 €



## Les membres du bureau :

### Président :

Jean-Claude Carpentier

### Vices-Présidents :

Jacqueline Delille

Yves Magnien

Daniel Forest

### Secrétaire :

Jean-Claude Cogne

### Secrétaire-adjointe :

Jeannine Gillet

### Trésorier :

Robert Carlier

### Trésorier-adjoint :

Jacques Sautot

# Association Intercommunale du Pays Dunois

## Le Centre de Loisirs sans Hébergement :

Enfants acceptés de 4 à 13 ans

Lieu : préfabriqués du parc Benjamin Bord à Dun-le-Palestel.

Ouverture : Toutes les petites vacances sauf Noël et jours fériés

Vacances d'été sauf jours fériés

Mercredis en période scolaire

Horaires : de 7h30 à 18h

De nombreuses activités sont proposées (découpage, collage, cuisine, dessin, chant...) mais aussi des jeux d'intérieur et d'extérieur. Durant les vacances, une ou deux sorties sont organisées par semaine (piscine, cinéma, zoo, parc d'animations...)

**Inscriptions mercredis :** au plus tard le lundi à 16h (pour commander les repas pris au collège)

Possibilité d'inscriptions à la demi-journée, avec ou sans repas.

**Inscriptions vacances :** la semaine précédente au bureau de l'Association puis au centre dès l'ouverture.

Inscriptions à la journée uniquement, avec ou sans repas.

**Renseignements :**

• **Association Intercommunale du Pays Dunois**

19, avenue de Verdun (1er étage) à Dun-le-Palestel – Tél. 05 55 89 07 07

• **Centre de Loisirs Sans Hébergement** (mercredi et vacances)

Parc Benjamin Bord à Dun-le-Palestel – Tél. 05 55 89 05 10

## Stages d'été

Différents stages se déroulent durant les vacances d'été. En 2005, ont eu lieu :

• Calligraphie : du 11 au 13 juillet de 14h à 17h15

• Equitation : à St Sébastien du 1er au 5 août de 9h à 12h

• Tennis : avec le Tennis Club Dunois du 1er au 5 août de 9h à 12h

• Roller : du 8 au 12 août de 9h15 à 11h45



## Camps

Du 5 au 15 juillet 2005 : Rencontre Vendéenne !!! Rencontre en Vendée de jeunes préadolescents de Luçon puis retour à St Pardoux et à Crozant : activités voile, randonnée, balade en barques, visites, baignades...

Du 25 au 29 juillet 2005 : Vive la voile et les baignades !!! Découverte de la base de voile de Chabannes à Saint Pardoux pour les plus jeunes !!! Son lac, ses plages, ses bateaux...

# Un espace multimédi@

Dès la rentrée, l'Association Intercommunale du Pays Dunois met à votre service un espace multimédia où vous pourrez vous connecter à internet, accéder à votre courriel, rédiger des rapports de stage... mais aussi participer à des ateliers pour apprendre à utiliser un ordinateur, taper un courrier, utiliser internet et les messageries électroniques... et des animations plus ludiques !

Cet espace multimédia sera intégré au centre de ressources destiné aux associations et aux jeunes ; leur proposant de les informer, de les accompagner dans leurs démarches.

Pendant les vacances et en attendant la mise en place de cet espace, vous trouverez d'ores et déjà des ordinateurs qui vous permettront d'accéder à internet, consulter vos messageries, taper vos courriers, transférer les cartes mémoires de votre appareil photo numérique sur CD...

dans les locaux de la Communauté de Communes, 19 avenue de Verdun (1er étage) à Dun-le-Palestel.

Pour nous faire part de vos attentes, ou pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Céline Jacquinet à l'Association Intercommunale du Pays Dunois

Tél. 05 55 89 07 07

ou par courriel à : celine.aipd@free.fr



## Objectifs de l'association :

L'Association Intercommunale du Pays Dunois a pour mission d'initier et de coordonner tout projet intercommunal dans le domaine de l'animation culturelle, sportive et de loisirs du secteur jeunesse comme le Centre de Loisirs sans Hébergement, les stages pour les enfants et les adolescents durant les vacances scolaires, l'animation d'actions en faveur des préadolescents, la gestion et l'animation d'un Centre de Ressources du monde associatif, élaboration d'un projet de mise en place d'un Point Information Jeunesse, élaboration de nouveaux projets pour le secteur jeunesse (notamment les adolescents).

## Membres du bureau :

### Présidente :

Dominique Jonhson

### Secrétaire :

Michèle Dupoirier

### Trésorier :

Jean-Marie Tixier

### Vice-Président :

Robert Carlier

### Secrétaire-adjoint :

Gérard Delafont

### Trésorier-adjoint :

Jean-Claude Dugenest

# Grand Concours

## le logo du Pays Dunois

Artistes du Pays Dunois, à vos crayons, feutres et peintures !  
La Communauté de Communes du Pays Dunois recherche son logo !

Pour participer :

- Concours ouvert à tous, particuliers et professionnels.
- Présentation dans une enveloppe sur laquelle figureront vos nom, prénom et adresse. Aucune annotation sur le dessin ou à l'arrière de la feuille.
- Pas de représentation figurative, le logo doit évoquer le dynamisme, l'ouverture, l'espace commun et la solidarité.
- Les trois couleurs autorisées au maximum : vert, bleu, jaune.
- Texte obligatoire : Communauté de Communes du Pays Dunois. Une quatrième couleur sera acceptée pour le texte.
- Support de présentation : feuille format A4 (21 x 29,7cm)
- Les enveloppes doivent être rendues pour le 30 octobre 2005 à la Communauté de Communes, 19, avenue de Verdun, 23800 Dun-le-Palestel.

Le jury composé d'élus de la commission communication désignera le gagnant .  
Le 1er prix sera une somme de 150 €.  
Le règlement du concours vous sera envoyé sur simple demande.

# Hommage à Roland Aupetit

Journal de la Communauté de Commune du Pays Dunois  
n°1 septembre 2005

Directeur de publication :

Gérard DELAFONT

Rédaction :

Gérard DELAFONT,

Jean-Claude DUGESNET,

Jean-Claude CARPENTIER,

Nathalie PAGAUEAU...

Comité de lecture :

Laurent DAULNY, Jacky MARTINET,

Nathalie PAVAGEAU...

Conception - Réalisation :

Groupe SODIMASS : 02 54 25 25 25

Dépôt légal : à parution, ISSN en cours.

Communauté de Communes du Pays Dunois

19, Avenue de Verdun (ancienne gare)

23800 Dun-le-Palestel

Tél. 05 55 89 12 03 - Fax 05 55 89 15 30

Courriel : comcom-paysdunois@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Roland AUPETIT a pendant des années marqué notre territoire de sa présence et de sa personnalité. Sa présence, ce fut celle, professionnelle, du médecin de campagne à l'écoute de ses patients, ce fut celle du médecin chef du service de santé du corps des sapeurs pompiers de la Creuse, ce fut celle aussi de l'homme investi dans la vie publique, dans la vie politique de sa cité puis de la collectivité départementale.

En septembre 1988, il est élu Conseiller Général du Canton de Dun-le-Palestel. Réélu en 1994, il devient Président de la Commission des Affaires Sociales, Jeunesse et Sports puis en octobre 1996, Vice-président de l'Assemblée Départementale en charge du Personnel et des Affaires Sociales. Il en deviendra le 1er Vice-Président en 1998.

De sa vie publique et de son engagement auprès de nos collectivités, nous retiendrons sa volonté d'action dans le domaine social comme en témoigne son implication dans la mise en place du premier plan départemental en faveur des personnes âgées, sa volonté de promouvoir le Pays Dunois, action qu'il poursuivrait comme premier Président de la Communauté de Communes du Pays Dunois.

Jean-Claude DUGENEST

Conseiller général, 4ème vice-président  
de la Communauté de Communes